



ᑭᓄᓐᓇᓄᓐ ᑲᓐᓴᓄᓐᓇᓄᓐᓇᓄᓐᓇᓄᓐ ᑎᓴᓄᓐ
Qulliq Energy Corporation
Société d'énergie Qulliq
Qulliq Airuyaktuqtunik Ikumatjutiit

Message d'intérêt public

Installation de systèmes d'énergie renouvelable non approuvés

Date de début : 13 aout 2020

Date de fin : 31 aout 2020

Nunavut

60 sec.

La Société d'énergie Qulliq (SÉQ) désire informer les Nunavummiuts que système d'énergie renouvelable installé sur un édifice connecté au réseau électrique doit être approuvé par le bureau de l'inspecteur-chef en électricité du gouvernement du Nunavut et la SÉQ.

Afin d'assurer la sécurité des travailleurs du réseau électrique et le fonctionnement fiable des systèmes électriques du territoire, les Nunavummiuts sont tenus de coordonner avec la SÉQ l'installation de leurs systèmes d'énergie renouvelable.

Tout système d'énergie renouvelable connecté au réseau électrique sans accord préalable de la SÉQ et du bureau de l'inspecteur-chef en électricité est passible d'une ordonnance de débranchement.

Pour plus d'information concernant les exigences techniques de la SÉQ, veuillez téléphoner au 9 867 979-7583 ou courrieller à servicedesk@qec.nu.ca.

Pour de l'information sur l'examen des plans de système d'énergie renouvelable, les permis et les inspections afférents, veuillez contacter le bureau de l'inspecteur-chef en électricité à electricalsafety@gov.nu.ca.

###

Renseignements aux médias :

Catherine Whittaker

Gestionnaire par intérim des communications intégrées

Société d'énergie Qulliq

867-979-7513

cwhittaker@qec.nu.ca